

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information réglementée

Bruxelles, le 18 avril 2012 – 17:45 h

[www.recticel.com](http://www.recticel.com)

## Publicité en vertu des dispositions de la loi du 2 mai 2007

### Notification par Capfi Delen Asset Management s.a.

### Modifications de l'investissement en actions assorties d'un droit de vote

Les informations divulguées dans le présent document sont des informations réglementées au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers autorisés à faire du négoce sur le marché réglementé.

Les statuts de Recticel SA prévoient que tout actionnaire détenant au moins 3% des actions Recticel assorties d'un droit de vote doit le signaler à l'entreprise ainsi qu'à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA). Tout passage à la hausse ou à la baisse de ce seuil de 3%, puis de 5% ou d'un multiple de 5%, doit être communiqué.

Conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des entreprises cotées en bourse, Recticel (NYSE Euronext: REC) communique la situation suivante:

**Capfi Delen Asset Management s.a.**, domiciliée 178, Jan Van Rijswijcklaan à 2020 Anvers (Belgique), a informé Recticel et la FSMA qu'en **date du 16 avril 2012 elle a dépassé vers le haut le seuil statutaire de 3%**.

**Capfi Delen Asset Management s.a. détient maintenant 905.201 actions Recticel, soit une participation de 3,13% du total des actions émises assorties d'un droit de vote.**

Les déclarations peuvent être consultées sur le site web de Recticel (<http://www.recticel.com/index.php/investor-relations/shareholders/shareholding-notification-obligation>).

\*\*\*

Conformément à la loi du 2 mai 2007 et aux statuts de Recticel SA, les notifications des participations importantes ou leurs modifications peuvent être adressées à [verbruggen.dirk@recticel.com](mailto:verbruggen.dirk@recticel.com).

Conformément à la législation belge actuelle en matière de transparence (loi du 2 mai 2007 – A.R. du 14 février 2008), le dénominateur déterminant la notification est de **28.931.456** actions.

\*\*\*

La publicité est conforme aux dispositions de la loi du 2 mai 2007.

Conformément aux articles 15, §1, et 18, §1, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des entreprises cotées en bourse, Recticel publie l'information suivante:

**Situation actuelle:**

- Capital social total	€ 72 328 640
- Nombre total d'actions en circulation (avec droit de vote)	28 931 456
- Nombre total de warrants en circulation <sup>1</sup>	2 660 500
- Nombre total d'obligations convertibles en circulation <sup>2</sup>	1 150

<sup>1</sup> Chaque warrant donne à son détenteur le droit de souscrire 1 nouvelle action ordinaire.

<sup>2</sup> Chaque obligation (valeur nominale: € 50 000) peut être convertie en 3.805,175 nouvelles actions ordinaires sur la base du **prix de conversion actuel (€ 13,14)** La conversion de toutes les obligations peut donc donner naissance à 4.375.951 actions ordinaires supplémentaires. Le prix de conversion peut être adapté conformément aux conditions habituelles. Les obligations convertibles rachetées par le Groupe fin 2008 et en 2009 n'ont pas été déduites.

\*\*\*

## CALENDRIER FINANCIER

<i>Trading update</i> du premier trimestre 2012	08.05.2012 (avant l'ouverture de la bourse)
Assemblée générale	29.05.2012 (à 10:00 h)
Date ex-coupon	31.05.2012
<i>Dividend record date</i>	04.06.2012
Paiement dividende	05.06.2012
Résultats du premier semestre 2012	30.08.2012 (avant l'ouverture de la bourse)
<i>Trading update</i> du troisième trimestre 2012	09.11.2012 (avant l'ouverture de la bourse)

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

RECTICEL – avenue des Olympiades 2, B-1140 Bruxelles (Evere)

### PRESSE

**Mr Jan De Moor**  
 Mobile: +32 475 42 78 26  
 Tél: +32 2 775 18 95  
[demoor.jan@recticel.com](mailto:demoor.jan@recticel.com)

### INVESTOR RELATIONS

**Mr Michel De Smedt**  
 Mobile: +32 479 91 11 38  
[desmedt.michel@recticel.com](mailto:desmedt.michel@recticel.com)

## RECTICEL EN BREF

Recticel est un groupe belge de dimension européenne mais il est également actif dans le reste du monde. Il est présent dans 28 pays avec 107 implantations.

Recticel contribue au confort quotidien. Il fabrique non seulement des rembourrages de sièges mais encore des matelas et des sommiers de grandes marques, des isolants, des habillages intérieurs pour voitures et toutes sortes de d'autres produits destinés à des applications industrielles et domestiques.

Recticel regroupe les marques de literie réputées Beka®, Lattoflex®, Literie Bultex®, Schlaraffia®, Sembella®, Swissflex®, Superba® et Ubica®. La division Isolation fournit des produits d'isolation thermique de première qualité sous les marques connues Eurowall®, Powerroof®, Powerdeck® et Powerwall®.

Recticel est animé par une grande volonté de progrès technologique et d'innovation, ce qui lui a permis de percer auprès des constructeurs automobiles les plus prestigieux.

En 2011, Recticel a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 1,38 milliard.

Recticel (NYSE Euronext: REC – Reuters: RECTt.BR – Bloomberg: REC.BB) est coté à NYSE Euronext à Bruxelles.

**REC**  
 LISTED  
 NYSE  
 EURONEXT

Ce communiqué de presse est disponible en français, en néerlandais et en anglais sur le site [www.recticel.com](http://www.recticel.com).